

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 janvier 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Richard Cashin (Saint-Jean-Ouest) dépose le 7^e rapport du comité permanent de l'industrie, des recherches et de l'exploitation énergétique.

M. Milton L. Klein (Cartier) dépose le 4^e rapport du comité permanent des affaires indiennes, des droits de l'homme, de la citoyenneté et de l'immigration.

[REMARQUE: *Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

LA FONCTION PUBLIQUE

MODIFICATION DE CERTAINES LOIS RELATIVE AUX TRAITEMENTS DE HAUTS FONCTIONNAIRES

L'hon. G. J. McIlraith (au nom du président du Conseil du Trésor) propose que la Chambre se forme en comité à sa prochaine séance pour l'étude du projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur les grains du Canada, la loi de l'impôt sur le revenu, la loi du traité des eaux limitrophes internationales, la loi sur l'Office national de l'énergie, la loi sur les chemins de fer, la loi sur la Commission du tarif, la loi électorale du Canada, la loi sur l'administration financière, la loi sur le commissaire à la représentation et la loi des subsides n^o 4 1964, relativement aux traitements de certains hauts fonctionnaires.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR LES JUGES

MODIFICATIONS RELATIVES AUX ÉMOLUMENTS, ALLOCATIONS DE DÉPLACEMENT, ET LE RESTE

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour l'étude du projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur les juges pour reviser les traitements de la magistrature ainsi que certaines dispositions de ladite loi touchant le paiement aux juges d'allocations de dé-

placement et autres dépenses, et pour apporter en outre certains changements relatifs à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL

MODIFICATION RELATIVE AUX MONTANTS DISPONIBLES EN VERTU D'ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour l'étude du projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur le Fonds de développement économique rural pour porter le maximum des montants qui peuvent être payés sur le Fonds du revenu consolidé et débités au Fonds de développement économique rural, en vertu des accords conclus avec les provinces, de cinquante millions de dollars à trois cents millions de dollars.

(La motion est adoptée.)

LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

LE PROJET DE CONFÉRENCE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'Opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre est-il au courant de l'initiative du gouvernement de l'Ontario qui compte mettre sur pied une conférence de la Confédération, initiative que nous étions disposés à prendre, de ce côté-ci de la Chambre, il y a quatre ans, et que nous n'avons cessé de réclamer depuis? Eu égard à ces circonstances, le gouvernement fédéral compte-t-il coopérer avec l'Ontario ou lui reprendra-t-il l'initiative pour organiser lui-même cette conférence cette année?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai lu le discours du trône de l'Assemblée législative de l'Ontario dans lequel le premier ministre de cette province fait la suggestion en question. A ma connaissance, il s'agit non pas d'une conférence visant à modifier la constitution ou même à rechercher les moyens de la faire, mais bien d'un colloque sur la Confédération et ses problèmes, et autres sujets analogues.